



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 32	Absent(s) excusé(s) : 19	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 4
---	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 36

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-91.2 :

Adhésion à l'Agence France Locale au titre du Budget Principal de l'Eurométropole de Metz : Affectation.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 voté au Conseil du 13 décembre 2021,

VU le Budget Primitif 2024 du budget principal de Metz Métropole,

VU la délibération du Bureau du 24 septembre 2024 décidant l'adhésion à l'Agence France Locale pour le Budget Principal,


CONSIDERANT qu'afin de finaliser l'adhésion à l'Agence France Locale, il est nécessaire de procéder à l'affectation de l'AP22IDM03,

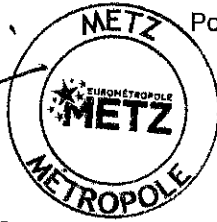
DECIDE l'affectation de l'AP 22IDMG03 suivant le détail ci-dessous :

	Budget	Montant de l'AP	Montant à affecter par la présente délibération
22IDMG03 – Adhésion à l'Agence France Locale	Principal	534 800 €	534 800 € au chapitre 26

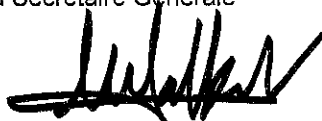
Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB91-2-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB91-2
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Adhésion à l'Agence France Locale au titre du Budget Principal de l'Eurométropole de Metz : Affectation.
Classification : 7.10 - Divers
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB91-2-DE
Document principal : 99_DE-91-2.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:26	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:26	En cours de transmission	
29/09/24 09:30	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:36	Accusé de réception reçu	